Pays d'Auray Conseil de développement

RAPPORT D'ACTIVITES 2022

et orientations 2023

Conseil de Développement du Pays d'Auray
Zone de la Porte Océane
40 rue du Danemark
BP 20335
56400 AURAY
Mail : codepa@pays-auray.fr

Voilà quelques semaines s'achevaient les traditionnelles cérémonies des vœux. Je n'ai aucun doute sur la sincérité des souhaits, la formulation des projets.
Depuis deux années, nous vivons une aventure inimaginable très perturbante pour certains d'entre nous, qui met en évidence l'attention à nos populations les plus fragiles.
Les chantiers sont nombreux, colossaux et pour comble, ils arrivent en même temps.

Formidable, cela fait du travail ! On manque de main-d'œuvre et nous n'avons pas de moyens supplémentaires. D'où la nécessité de faire des choix, de définir des priorités, c'est comme monter un escalier, il faut commencer par la première marche.
Nous avions cru que le terrain de jeu de l'espace mondial était définitivement acquis. Et voilà qu'en une année les équilibres montrent leurs fragilités.
Les énergies fossiles abondantes, l'eau, source de vie, se raréfient et nous voilà en plein doute sur notre devenir.
Nous sortons d'une période d'abondance, la société de consommation y avait trouvé sa place, pour entrer dans une période de raréfaction et de sobriété.
Nul doute qu'il est plus facile de gérer un système que l'autre, mais avons-nous le choix ?

Il me semble que la notion de responsabilité doit être expliquée et partagée, elle est collective mais aussi individuelle, rappelons qu'une société est constitutée d'individus.
Le Codepa, représentant la société civile dite organisée, a souhaité apporter sa contribution, son expertise, ses conseils aux élus du Pays et de la Commuauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique.
Lorsque les relations lointaines se distandent, nous prenons conscience que les relations de proximité trouvent leur place et cela a un sens, du sens.
La notion de circuit court devient plus compréhensible, il faut qu'elle devienne durable. Produire, acheter et consommer local doit être un mode de fonctionnement partagé par nos compatriotes.
Pour cela il faut de la pédagogie, de la confiance, pas que des vœux, que des souhaits, mais des gestes !
Le citoyen qui est l'usager de notre territoire, doit être conscient de la chance que nous avons de vivre dans notre Pays d'Auray, il faut l'associer à prendre part à son évolution.
Ce territoire est riche de ses différences, faisons en sorte que dans le respect de nos pensées et actes respectifs, nous participions à sa richesse.

Yves LE FLOCH
Président du Codepa

SOMMAIRE

Le Conseil de Développement
Un lieu de mobilisation, d'expertise et de concertation ..... page 5
Un outil commun au Pays d'Auray et à AQTA ..... page 6

Bilan des activités 2022
Axe 1 : Organiser et animer la vie du Codepa ..... page 9
Axe 2 : Répondre aux sollicitations des acteurs institutionnels ..... page 13
Axe 3 : Poursuivre les travaux engagées ..... page 14
Axe 4 : Mener des réflexions en auto-saisines ..... page 19
Les autres projets ..... page 23
Axe 5 : Enclencher les réflexions de 2023 ..... page 25

Bilan financier 2022 ..... page 27

Orientations 2023
Les axes de travail ..... page 31
Le budget prévisionnel ..... page 32

Annexes
Revue de presse ..... page 34

Le Conseil de Développement : un lieu de mobilisation, de débat, d'expertise et de concertation

Le Conseil de Développement constitue une interface d'échanges et de débat entre les élus et les acteurs du territoire permettant de croiser les regards et d'alimenter la réflexion sur les projets du Pays d'Auray. À la vue de la demande croissante en matière de démocratie participative, les politiques régionales ont renforcé le rôle et la place des Conseils de Développement en Bretagne par un soutien accru aux actions depuis 2014. Les récentes lois de Modernisation de l'Action Publique Territorial et d'Affirmation du rôle des Métropoles (MAPTAM) et de Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) donnent, elles aussi, une légitimité aux Conseils de Développement.

Son rôle

Adossé au Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays d'Auray et à la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique, le Conseil de Développement (Codepa) permet d'associer la société civile aux réflexions menées à l'échelle du Pays d'Auray. Instance représentative de la diversité des acteurs locaux, le Codepa est l'interlocuteur permanent des élus du Pays et des habitants ; il contribue aux projets du territoire en éclairant les décisions des élus, par le biais d'avis et de préconisations.

Formé de représentants associatifs, d'acteurs économiques et syndicaux, le rôle du Codepa est de :

1. mobiliser la société civile dans les projets de territoire : participation active aux travaux du Pays et des Communautés de Communes, représentation dans différentes instances ...
2. animer les débats et la concertation par l'organisation de conférences, d'ateliers ...
3. produire de la connaissance, mener des études, construire des diagnostics partagés, formuler des avis et des propositions d'actions

De leur propre initiative (auto-saisine) ou à la demande des élus (saisine), les membres du Conseil de Développement du Pays d'Auray sont amenés à travailler sur tous types de sujets d'intérêt général : le développement durable, l'aménagement du territoire, l'économie…

Le Conseil de Développement : Un outil commun au Pays d'Auray et à la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique

Son échelle d'intervention, son portage

Dans un premier temps, en vertu de la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014, le Syndicat Mixte du Pays d'Auray est devenu un Pôle d'Equilibre Territorial et Rural, qui, par convention, définit les modalités de fonctionnement du Conseil de Développement.

Dans un deuxième temps, par délibération du 10 février 2017, la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA) a, en vertu de l'article 88 de la loi NOTRe du 7 août 2015, décidé de créer et d'organiser un Conseil de Développement commun avec le PETR du Pays d'Auray. A ce titre, une convention détermine les conditions d'exercice du Conseil de Développement pour le compte d'AQTA.

Les fondamentaux

Le Conseil de Développement est consulté sur les principales orientations du PETR du Pays d'Auray, sur l'élaboration du Projet de territoire d'AQTA et sur les documents de prospectives et de planification résultant de ce projet, ainsi que sur la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable.

Le Conseil de Développement peut être consulté sur toute question relative à l'aménagement et au développement du Pays d'Auray et des EPCI qui le composent. Il peut s'autosaisir de toute question d'intérêt territorial et/ou intercommunal.

Pour ce faire, l'association organise, anime et assure le suivi d'actions nécessaires à l'accomplissement de ses missions et auxquelles la participation pourra être ouverte au-delà des seuls membres de l'association. Elle établit annuellement un rapport d'activités qu'elle présente aux organes délibérants du PETR du Pays d'Auray et de la Communauté de Communes AQTA.

Bilan des activités 2022

Bilan des activités 2022

Son programme d'action se présente sous forme de cinq axes et 13 fiches-actions pour 2022 :

Axe 1 : Organiser et animer la vie du Codepa

1. Animation, gestion administrative et comptable
2. Suivi de la participation au Comité Unique de Programmation
3. Participation au Réseau des CDs bretons et au CNCD
4. Communication générale du Codepa
5. Coordination CD/Pays/EPCI

Axe 2 : Répondre aux sollicitations des acteurs institutionnels

6. Emettre des avis suite à des saisines
   - Avis sur la modification simplifiée du SCOT

Axe 3 : Poursuivre les travaux engagés

7. Jeunesse : citoyenneté et démocratie participative

Axe 4 : Mener des réflexions en auto-saisines

8. Prendre en compte l'évolution du trait de côte
9. Repenser une économie du territoire localisée et créatrice d'emplois
10. Tendre vers des modes de gouvernance renouvelés

Axe 5 : Enclencher les réflexions de 2023

11. Adapter l'offre touristique au territoire
12. Faire connaître et reconnaître l'agriculture
13. Le foncier : un défi incontournable

Axe 1 : Organiser et animer la vie du Codepa

1 - L'animation, la gestion administrative et comptable

Elle est composée de deux parties :

- **l'animation** avec : l'animation des instances de l'association (bureau, CA, AG), la mobilisation des membres du Codepa et des autres structures ou des personnes qualifiées à impliquer, l'accompagnement du président et des membres du bureau et du CA dans la définition des actions et en 2020 le renouvellement des instances du Codepa (Conseil d'Administration, Bureau et présidence).

- **la gestion administrative et comptable** avec : la comptabilité courante, la comptabilité analytique, la valorisation du bénévolat, la mise en place et le suivi du budget, l'instruction des dossiers de subventions nécessaires à la réalisation des actions et le suivi des contractualisations et des conventionnements (Aqta, Pays, Région…).

2 - Le suivi de la participation au Comité Unique de Programmation

C'est dans le cadre du Contrat de Partenariat entre le Pays d'Auray et la Région Bretagne et afin de formaliser la stratégie et les priorités du territoire dans un objectif de développement durable que le Comité Unique de Programmation (CUP) a été mis en place.
Le Contrat sert à fixer un cadre aux fonds régionaux et européens territorialisés qu'il sera possible de mobiliser pour le financement de projets locaux, ceux-ci devant s'inscrire dans la stratégie globale définie dans le contrat.

La société civile, via le Conseil de Développement, est cosignataire des contrats aux côtés des Pays et participent activement à la définition de la stratégie des territoires. Des membres du Codepa participent aux Comités Uniques de Programmation (CUP), ils auditionnent aux côtés des élus du Pays, les porteurs de projets et émettent des avis.

Les membres qui siègent au Comité Unique de Programmation sont issus du Codepa, cependant ils représentent leurs propres structures, seul le Président du Codepa le représente.

Il faut donc s'assurer de la participation optimum des membres désignés au CUP en faisant appel aux membres du pôle des suppléants si les membres titulaires sont excusés et également suivre les dossiers et les convocations.

Liste des membres issus du Codepa au Comité Unique de Programmation validé lors du Conseil d'Administration du Codepa du 20 septembre 2021.

LES TITULAIRES		
Organisation	**Nom**	**Prénom**
CGT	LE SAUCE	Roland
Club des entreprises du Pays d'Auray	LE BRAS	Didier
CPIE - Maison de la Nature de Belle-Île-en-Mer	FEVRIER	Guillaume
Comité Régional de Conchyliculture	COUDON	Frédéric
Syndicat de l'hôtellerie de Plein air du Morbihan	LE FLOCH	Yves
Loisirs et Culture	TOLOTON	Bernadette
PEP'S	COTTIN	Jean-Michel
Ecomusée de St Dégan	DESJARDINS	Bernadette
CFDT	MEKERRI	Béatrice

LES SUPPLEANTS		
Organisation	**Nom**	**Prénom**
Bretagne Sud Habitat	ROBERT	Erwann
Morbihan Tourisme Responsable	MAUGUN	Arnaud
Conseil de Réflexion et de Développement de la Presqu'île de Quiberon	ESPA	Marc
Club d'Entreprise du Pays d'Auray	GUILLERME	Véronique
personne qualifiée	GUGUIN	Vanina
Comité Régional de Conchyliculture	MANGIN	Elisabeth

3 - La participation au Réseau des CD bretons et à la CNCD

Le Codepa participe au réseau des Conseils de Développement bretons auprès des autres Conseils de Développement de Bretagne, ainsi qu'à la Coordination Nationale des Conseils de Développement.

Ces réseaux sont des espaces communs d'échanges, de débats, de réflexions et de propositions sur le fonctionnement et les évolutions sociétales.

Il a pour but de relier les Conseils de Développement au niveau régional et national et de créer des solidarités entre territoires et plus particulièrement :

1. de leur permettre d'échanger sur leurs pratiques, de valoriser voire transférer leurs expériences et les projets exemplaires
2. de contribuer à la réflexion publique en partageant et en se positionnant sur des problématiques communes aux plans local, départemental, régional, national et européen

3. de favoriser les réflexions prospectives à long terme et de provoquer des regards croisés sur des thématiques communes
4. d'être une instance de dialogue privilégiée auprès des collectivités territoriales, de l'Etat, et d'institutions départementales et régionales
5. d'être force de propositions auprès des pouvoirs publics, de rédiger des contributions et des avis

En 2022, une trentaine de rencontres ont eu lieu qui ont mobilisé le Président du Codepa et/ou l'animatrice, que ce soit les comités d'animation du réseau, les rencontres entre techniciens, les groupes de travail et les réunions téléphoniques de préparation des rencontres plénières, ainsi que l'animation lors des rencontres : Assises de la Mer et du Littoral, Atelier Jeunesse à la journée réseau, Atelier lors de l'Assemblée Générale……

4 - La communication générale du Codepa

Le Codepa, afin de valoriser ses travaux et également le travail de ses bénévoles, anime depuis quelques années un blog sur internet : www.codepa.wordpress.com.

Cela lui permet d'y faire paraître des articles sur les activités du Conseil (conférences, travaux, visites…) et d'y avoir un « espace de partage » où l'on retrouve toutes les contributions.

Tous les documents sont communiqués sous un style commun qui a été défini lors de la mise en place du logo du Pays d'Auray et du Codepa.

La communication courante entre les bénévoles du Codepa, le Président, le Bureau et les diverses instances et les groupes de travail est assurée par voie de mail.

5 - La coordination CD/Pays/EPCI

Un protocole de coopération tripartite ayant pour objet de préciser les relations entre le PETR Pays d'Auray et la Communauté de Communes Auray Quiberon Terre Atlantique et le Conseil de Développement du Pays d'Auray, a été mis en place en 2017, lors de la création d'un CD commun entre le Pays et la Communauté de Communes.

Pour assurer le bon suivi des préconisations du protocole, le Président secondé par l'animatrice :

- est présent aux différentes réunions (Conseils Communautaires, Comités Syndicaux…)
- rend compte régulièrement des échanges aux membres du Bureau et du CA du Codepa
- diffuse auprès d'AQTA les documents sollicités : rapport d'activités, plan d'actions, budget…

Axe 2 : Répondre aux sollicitations des acteurs institutionnels

Cet axe comporte une fiche-action « Emettre des avis suite à des saisines » : elles émanent directement des acteurs institutionnels, notamment des élus du Pays, de la Communauté de Communes, de la Région ou des communes.

6. Emettre des avis suite à des saisines

Avis sur la modification simplifiée du SCOT

La Loi ELAN a prévu la possibilité aux SCOTs, sur le territoire où la Loi littoral s'applique, de définir des critères et d'identifier des Secteurs Déjà Urbanisés (SDU), au-delà des agglomérations et des villages, déjà traités dans un cadre antérieur.
C'est dans ce cadre que le PETR du Pays d'Auray a décidé de mener une modification simplifiée de son SCOT et que le Codepa a émis un avis favorable.
Cet avis présente :

- un paragraphe sur la prise en compte des tensions du territoire avec la question qui se pose de savoir si ces nouvelles dispositions peuvent constituer une réponse aux besoins de logement sur le territoire
- des pistes de travail sur : la préemption, la densification, la capacité d'accueil du territoire

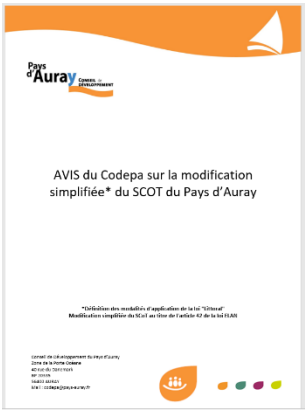
Pays d'Auray

AVIS du Codepa sur la modification simplifiée* du SCOT du Pays d'Auray

Afin d'élaborer cet avis, un outil collaboratif en ligne (Framapad) a été mis en place pour accéder à un texte martyr qui a servi de base pour échanger sur son élaboration.

Le Calendrier :

- Réunions du GT (Groupe de travail) : 15 septembre (en 2021) le 23 mars, les 7 et 12 avril
- L'avis a été adressé le 15 avril 2022 aux Services du Pays d'Auray

Axe 3 : Poursuivre les travaux engagés

7. Jeunesse : citoyenneté et démocratie participative

Cette démarche enclenchée en 2021 doit permettre aux jeunes du territoire de s'exprimer. En effet, au travers des dernières élections, et malgré l'émergence de nombreuses listes citoyennes, on remarque que les jeunes prennent encore peu de place dans l'espace public.
Ce projet s'inscrit dans un cadre large de sensibilisation des jeunes à la vie de leur territoire, pour les amener à agir et à entreprendre, avec un lien fort vers la citoyenneté et l'engagement.

Cette démarche se compose pour 2022 de deux actions de coopération :

- une avec le territoire du Parc Naturel Régional des Monts de l'Ardèche sous forme d'actions communes sur l'engagement des jeunes dans la gouvernance
- une deuxième avec la commune de Locoal-Mendon pour l'accompagner dans sa volonté de mener son action de « dialogue élus/jeunes »

Zoom sur la coopération avec le PNR des Monts d'Ardèche :

Le programme européen LEADER du Pays d'Auray offre la possibilité à des porteurs de projets du territoire, de coopérer avec d'autres acteurs, d'autres Régions Françaises ou Européennes, sur la thématique de la jeunesse. Dans ce cadre, un rapprochement entre le Codepa et le Parc Naturel des Monts d'Ardèche a été initié dès 2021.

Ce travail de coopération porte sur une enquête croisée, entreprise par des jeunes, issus de nos 2 territoires de projets, ainsi que la réalisation d'un guide des bonnes pratiques en gouvernance, et l'essaimage de la démarche sur d'autres territoires.

1er temps de coopération :

- un séjour du 24 au 28 mars 2022 en Ardèche à la rencontre de jeunes, d'élus et d'acteurs associatifs et économiques
- la réalisation d'un livret de restitution de ce séjour, sous forme de planches de bande-dessinée, qui permet de rendre compte des enjeux communs aux deux territoires

Le voyage en Ardèche du 24 au 28 mars : La place des jeunes dans les gouvernances locales

Pour ce séjour, nous étions 7 à aller en Ardèche (Yves, Gaëlle, Béatrice, membres du Codepa et 4 jeunes : Margaux, Lina, Maximilien et Léo).

Nous avons rencontré aussi bien des jeunes engagés dans la démarche en Ardèche, que des représentants d'associations, des chefs d'entreprises.
On a évoqué les enjeux de leur territoire, la place des jeunes, l'avenir envisagé.

Ce travail a été capitalisé sous la forme d'un livret de restitution à partir de dessins et de photos, ainsi que des informations recueillies.
Une graphiste d'Ardèche, Flore VIGNERON a réalisé les dessins de ce recueil.

2ème temps de coopération :

- Un séjour du 10 au 14 novembre 2022 des Ardéchois au Pays d'Auray à la rencontre de jeunes, d'élus sous des formes de partage de moments de détente
- L'organisation d'un théâtre forum
- La réalisation d'un guide de bonnes pratiques

Rencontre avec les enfants du CME de Locoal-Mendon (Conseil Municipal des Enfants)

Temps de détente en commun jeunes de Locoal-Mendon et jeunes Ardéchois et élus du territoire.

Le théâtre forum

Ce travail de coopération nous a permis d'enquêter sur nos territoires sur la place qui y est faite aux jeunes grâce à l'implication des membres du Codepa, des élus de Locoal-Mendon, aux élus d'Auray, des élus du PNR des Monts d'Ardèche et des jeunes des deux collectivités.
L'écriture d'un guide des bonnes pratiques en gouvernance, et l'essaimage de la démarche sur d'autres territoires se réalisera en 2023.

<u>Zoom sur la coopération avec la commune de Locoal-Mendon :</u>

Le Codepa accompagne la commune de Locoal-Mendon dans sa volonté de mener son action de « dialogue élus/jeunes ».
Plusieurs rencontres entre Stéphanie PIETIN-ROISNEAU (Responsable Espace Jeunes Locoal-Mendon), Julie PLANCHER (Chargée de mission jeunesse à AQTA) et Gaëlle ROCHE ont permis de définir les besoins de chacun.
L'espace Jeunes pour son action « Dialogue Jeunesse » oriente son projet pédagogique de structure autour des intentions éducatives exprimées par les élus communaux dans leur projet éducatif :

- Préparer les jeunes à devenir des acteurs citoyens de la collectivité
- Mettre en place une démarche éducative avec les adolescents pour les accompagner dans leurs projets

Matthieu Rault, Yoann Boishardy (Coop Eskemm) Julie Plancher et Stéphanie Pietin-Roisneau (Responsable Espace Jeunes), Gaëlle Roche (Codepa)

Deux prestataires ont leurs actions financées par le Codepa.
La structure Coop Eskemm va ainsi permettre aux élus d'être sensibiliser à la place des jeunes dans les instances, de créer un climat propice aux échanges, de travailler sur les notions de participation et de gouvernance partagée.
Le travail de Rhizome interviend dans un second temps pour animer des groupes jeunes et élus et aller plus loin dans l'échange et à mobiliser le groupe pour un événementiel, qui doit permettre de créer du lien entre différents groupes de jeunes de la commune et les élus.
Il s'agit in fine d'accueillir des jeunes dans les commissions municipales dans les meilleures conditions possibles.
Cette démarche continuera par une communication et une possible duplication dans les communes du Pays d'Auray.

Le lien avec la Région :

La Région Bretagne a organisé une rencontre avec 4 différentes structures du territoire ayant déjà mis en place des espaces de dialogue Jeunes/élus le mercredi 15 juin à Rostrenen : le Conseil régional des Jeunes, le Parlement libre des jeunes, Nerzh du Pays COB, l'espace jeunesse de la ville de Lannion.

La matinée a été construite autour d'un échange avec les 4 structures afin qu'elles apportent des réponses pour notre expérimentation à l'échelle de Locoal-Mendon/AQTA/CODEPA.

L'après-midi s'est orientée autour de discussions tournantes entre différentes structures afin d'approfondir les sujets abordés durant la matinée.

Sébastien JOLLIVET (élu Locoal-Mendon) Stéphanie PIETIN-ROISNEAU (Responsable Espace Jeunes), Gaëlle ROCHE (Codepa) et Julie PLANCHER (AQTA)

Le calendrier 2022
Les réunions du groupe de travail ou entre techniciens et élus : 41 réunions sur l'année (entre 2 et 6 par mois) sans compter les séjours (8 jours pleins).
Visite en Ardèche : 24 au 28 mars
Venue des Ardéchois : 11, 12 et 13 novembre

Pour rappel : la démarche du Codepa s'inscrit plus spécifiquement dans l'axe 5 du plan d'action des jeunesses d'AQTA « Faciliter l'engagement des jeunes et la participation aux instances de gouvernance et actions publiques qui les concernent ».
Ce partenariat s'articule autour du partage de 3 enjeux :

- Faire des politiques jeunesse une priorité sur le territoire
- Faciliter l'implication des jeunes dans les espaces de gouvernance et prise de décision qui les concernent
- Sensibiliser le public jeune sur les ressources existantes en matière d'accompagnement au projet, d'engagement et de citoyenneté.

Le financement : Le dossier Jeunesse est financé à hauteur de 80 % par le fonds Leader du Pays d'Auray.

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA
L'Europe s'engage en Bretagne
Pays d'Auray
Avec le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

Axe 4 : Mener des réflexions en auto-saisines

Les actions de l'axe 4 ont débuté en fin d'année 2021, par la mise en place des groupes de travail :

8. Prendre en compte l'évolution du trait de côte :
   GT Pieds dans l'Eau : réunion les 26 octobre et 15 décembre 2021
9. Repenser une économie du territoire localisée créatrice d'emplois :
   GT Economie d'Après : réunion les 14 octobre et 2 décembre 2021
10. Tendre vers des modes de gouvernance renouvelés :
   GT Gouverner à l'Ouest : réunion le 16 novembre 2021

8. Prendre en compte l'évolution du trait de côte

Référents : Gérard DELFOSSE (Personne qualifiée) et de Yannick AGRON (représentant de Autrefois Etel et sa Région)

L'objectif de ce groupe de travail était de répondre à la question : comment le territoire va-il s'adapter aux conséquences relatives à la montée du niveau moyen de la mer, des submersions marines, des évolutions du trait de côte ?

Plusieurs stratégies sont possibles, assorties de coûts, d'efficacité, de durée de vie différentes. Elles devront être adaptées aux différentes typologies du territoire en fonction des enjeux. Il est certain que les pouvoirs publics agissent. Mais on est en droit de s'interroger d'une part pour savoir si les réponses sont à la hauteur des enjeux, d'autre part si la vitesse de mise en œuvre des actions est compatible avec l'accélération et l'inertie des phénomènes climatiques.

A travers des auditions, des rencontres, les participations aux ateliers « La Mer monte » d'AQTA, les membres ont examiné différents aspects de la question : les connaissances, le rôle des assurances, la taxe Gemapi, la démarche d'Auray Quiberon Terre Atlantique, les conséquences de l'élévation et des submersions, les enjeux, les techniques de protections et leur coût, la prise en compte du sujet par les élus, les démarches de sensibilisation.

Il en découle des préconisations pour une série d'actions à mettre en œuvre que l'on retrouve dans le document validé lors du Conseil d'Administration du Codepa du 14 décembre 2022.

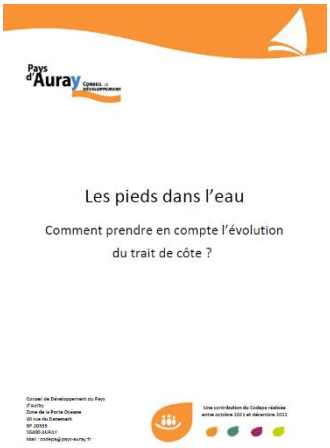

Le calendrier des rencontres :
Janvier : les 26 et 27 ; février : le 28 ; mai : le 18 ; juin : le 13 ; août : le 18 ; septembre : les 20 et 27 ; novembre : les 9, 14 et 23 ; décembre : le 15.

9. Repenser une économie du territoire localisée et créatrice d'emplois

Référents : Yves LE FLOCH (Président du Codepa) et Yannick BIAN (représentant Chambre de Commerce et d'Industrie du Morbihan)

Plusieurs actions (auditions, conférences, enquêtes, visites) vont permettre aux membres de répondre à la question de savoir comment pour faire face aux multiples crises (énergie, covid, recrutement) pour repenser une économie du territoire créatrice d'emplois.

Visite d'entreprise : LB Group

Audition des trois Chambres Consulaires

Le document de restitution présentera ces trois parties :

- Partie 1 : « On doit faire avec ce qui est »
  C'est-à-dire, d'arrêter de se focaliser sur les enjeux d'un territoire qui n'évolueraient pas : infrastructures réduites, foncier cher, système cloisonné, tourisme….
- Partie 2 : « Prendre en main notre futur et ne plus raisonner avec le mode de pensée auquel on est habitué »
- Partie 3 : « Développer l'épanouissement de l'être vivant en dehors de toute idéologie » en régénérant : Une mixité socio-professionnelle, une mixité sociale, une mixite géographique, une mixité démographique.

A suivre en 2023 : conférence sur la sociologie des demandeurs d'emplois et les emplois de demain.

Le calendrier des rencontres :

Janvier : le 20 ; avril : le 27 ; juin : le 16 ; septembre : le 21.

10. Tendre vers des modes de gouvernance renouvelés

Référents : Jean-Michel COTTIN (représentant du PEPS) et Janrené DOULIN (représentant Le Grain)

Ce groupe de travail a mené une réflexion sur, dans un premier temps, ce qu'est la démocratie, la vision que l'on en a et dans un deuxième temps sur les nouvelles formes de gouvernance.

La conférence du jeudi 2 juin 2022 « Gouverner à l'Ouest a permis d'aborder les questions de participation des citoyens.

45 personnes étaient présentes à cette conférence.

Le document de restitution comportera plusieurs chapitres :

- La méthodologie ; L'introduction
- Les fiches conseils sur les différentes formes de conseils citoyens
- Les regards croisés des élus et un état des lieux de la participation sur le Pays d'Auray
- Allons plus loin avec des notes sur :
  - Le temps et l'espace
  - L'engagement citoyen
  - L'indispensable débat démocratique
  - Peut-on encore débattre ?
  - Le Codepa et ses travaux

Le calendrier des rencontres :
Janvier : le 10 ; mars : le 2 ; avril : les 8 et 13 ; mai : les 23 et 30 ; août : le 30 ; octobre : les 5 et 19 ; décembre : le 14.

Les autres projets apparus au fil de l'année

Tour de France des ODD

Le Comité 21 organise depuis 2017 le Tour de France des Objectifs de Développement Durable (ODD). Cet événement a pour ambition de promouvoir les ODD auprès des acteurs locaux, publics comme privés, et du grand public. Tous les ans, plusieurs étapes ont lieu dans les territoires.
Pour cette étape 2022, quelques Conseils de Développement bretons sont organisateurs avec le Comité 21 d'une journée en région Bretagne.
6 Conseils de développement se sont inscrits dans la démarche :
- Pays d'Auray
- Métropole de Rennes
- Les CODEV de Pontivy, Loudéac et Pays Centre Ouest Bretagne

Le matin : une plénière en visioconférence

Objectif de ce temps *:* faire le lien entre les ODD et les enjeux du territoire, au travers du partage de bonnes pratiques, de sensibilisation aux enjeux des ODD. L'idée sera bien de montrer que les ODD permettent de faire travailler de façon transversale différents acteurs en coopération.

L'après-midi des ateliers :

- Un focus sur les activités primaires : « comment permettre à tous d'accéder à une alimentation suffisante et de qualité ? »
- Un focus sur le foncier : « comment permettre à tous d'accéder à un logement décent ? », « Peut-on faire face à la rareté et à la cherté du foncier ? »
- Un focus sur les entreprises : « Comment les entreprises répondent-elles aux défis environnementaux et font face à leur responsabilités sociale et sociétale ? »

Le calendrier des rencontres :
Janvier : le 27 ; mars : le 10 ; avril : les 12 et 28 ; mai : le 24 ; juin : 8 et 30 ; juillet : le 5 ; septembre : le 14.

Le Pacte de Cohérence

Par courrier du 25 juillet dernier, le Président de la Région, M. Loïg CHESNAIS-GIRARD, a informé le Président du Codepa de l'élaboration de Pacte de Cohérence.
Ce courrier a été adressé à l'ensemble des Conseils de Développement bretons.
Est expliqué, qu'un dialogue sur les enjeux des territoires est proposé aux EPCI et aux Pays afin de croiser les visions de chacun à travers ce Pacte.
Ce Pacte permet à la Région de mieux cibler son action envers les territoires et constituera le cadre de la territorialisation des politiques régionales.
Il est demandé aux structures porteuses de SCOT, ici le Pays d'Auray, d'associer le Conseil de Développement à ce travail.

C'est un croisement entre ambitions régionales et territoriales (SCOT, PCAET…) = document de 10-12 pages sur les orientations stratégiques à l'échelle minimale du SCOT, vision de l'évolution des territoires, qui va permettre d'ajuster les politiques régionales et donc les financements.

Ce travail sur le Pacte est tout d'abord un travail technique en ce qui concerne notre territoire et qui va être un croisement entre les enjeux notifiés dans les Projets de Territoires des deux EPCI (AQTA et Belle-Ile) avec les objectifs du SRADDET de la Région Bretagne (Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires).

Gaëlle ROCHE, animatrice du Codepa, participe aux réunions techniques afin de porter la voix du Codepa et donc faire remonter les enjeux déjà exprimés dans les divers travaux.

Les rencontres avec les VP AQTA

Le 16 février, rencontre avec la Présidente de la CCBI (Annaïck HUCHET).
Le 15 mars : rencontre M. Yves NORMAND, VP Aqta délégué à l'attractivité, au tourisme et à l'événementiel.
Le 31 mai : rencontre Mme DOYEN, VP Aqta déléguée à la politique du logement et de l'habitat.
Le 1er juin : rencontre Mme CODA POIREY, VP Aqta déléguée au déploiement du programme alimentaire territorial et à la valorisation des circuits courts et des produits locaux.

Axe 5 : Enclencher les réflexions de 2023

Les trois réflexions prévues pour 2023, qui avaient été définies en septembre 2021 ne se feront pas sous cette forme.
En effet, la saisine sur la Révision du SCOT proposée par le Pays d'Auray va permettre au Codepa d'aborder les trois domaines pressentis : le tourisme, les activités primaires, le foncier.

Bilan financier 2022

Bilan financier 2022

L'état des dépenses

	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	TOTAL
Autres achats et charges externes	224,82	328,67	2 966,06	2 308,94	1 299,39	2 071,11	2 433,67	291,89	1 214,79	2 100,00	2 524,48	1 497,79	19 261,61
Loyer ou location (voiture, minibus)			564,00	1 000,00									1 564,00
Fournitures petits équipements			114,67										114,67
Autres fournitures	183,63		788,92			3,96							976,51
Création graphique, reprographie, vidéos										2 000,00			2 000,00
Achats photos, blog, abonnement internet	16,99	16,99	66,98	16,99	16,99	16,99	16,99	112,99					281,91
Assurances											271,00		271,00
Honoraires				90,00	618,72			45,00		45,00		45,00	843,72
Intermédiaires (cabinet et intervenants)											672,00		672,00
Frais de réunions, de repas et autres Ardèche	24,20	247,68	607,40	634,89	663,68	227,05	423,12	133,90	603,37		1 126,70	258,64	4 950,63
Forum-concertation-conférence ciné débat						1 052,90	1 105,20						2 158,10
Frais de formation												73,70	73,70
Frais de déplacements du personnel		32,00	95,35	391,70		288,52	38,36		340,86		262,98	639,72	2 089,49
Frais de déplacements des administrateurs		32,00	238,93	175,36		441,69			270,56		191,80	480,73	1 831,07
Affranchissement, téléphone													0,00
Adhésions PEPS, cd bretons et nationaux			489,81			40,00	850,00						1 379,81
Services Bancaires et autres services										55,00			55,00
Stagiaire													0,00
Impôts, taxes													0,00
Charges de personnel	8 890,51	5 280,96	4 013,42	3 799,12	4 233,48	5 246,04	4 860,47	4 260,55	3 928,21	5 209,35	5 094,71	3 912,71	58 729,53
Salaires et traitements	3 796,13	2 180,40	2 173,40	2 179,90	2 217,15	2 256,65	2 257,15	2 254,15	2 264,99	2 277,99	3 457,49	2 275,49	29 590,89
urssaf	1 962,00	2 165,00	1 382,00	1 382,00	1 379,00	1 421,00	1 421,00	1 421,00	1 421,00	1 421,00	1 421,00	1 421,00	18 217,00
ag2r	1 341,89					1 326,17	940,10			949,26			4 557,42
Cotisation formation		591,12											591,12
Mutuelle et prévoyance	374,69	112,44	56,22	56,22	456,33	56,22	56,22	399,40	56,22	401,10	56,22	56,22	2 137,50
Tickets restaurant	1 240,80												1 240,80
PAS impôt à la source	175,00	232,00	181,00	181,00	181,00	186,00	186,00	186,00	186,00	160,00	160,00	160,00	2 174,00
Médecine du travail			220,80										220,80
Charges diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Arrondis et ajustements de comptes													0,00
Charges exceptionnelles sur op de gestion													0,00
Investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mobilier, matériel													0,00
TOTAL	9 115,33	5 609,63	6 979,48	6 108,06	5 532,87	7 317,15	7 294,14	4 552,44	5 143,00	7 309,35	7 619,19	5 410,50	77 991,14

L'état des dépenses de 2022 s'élève à la hauteur de 77 991 euros pour des recettes prévisionnelles (total des produits) à 96 400 euros, mais en recettes réelles perçues de 70 817 euros sur l'année avec en attente la subvention du fonds Leader (20 500 euros budgétisée) et 4 200 euros d'autofinancement.

On retrouve en 2022, le rythme des dépenses des années précédentes (2021 : 82 958 € ; 2019 : 77 433 €, 2018 : 88 628 € et 2020 : crise covid : 57 194 €).

Le résultat sera affiné et finalisé par le bilan comptable de l'expert Filexia validé lors de l'assemblée générale en juin 2023.

La comptabilité analytique de 2022

Axes de travail	% ETP	dépenses de personnel	charges de fonctionnement	charges liées à la fiche action	Total
organiser et animer la vie du codepa	29	19 788,53	1 375,155	3 451,10	24 614,79
répondre aux sollicitations	8	4 608,70	1 375,155		5 983,86
poursuivre les actions engagées	15	6 680,07	1 375,155	7 057,23	15 112,46
mener des réflexions en auto-saisines	36	17 377,02	1 375,155	1 877,50	20 629,68
enclencher 2023	12	10275,21	1 375,155		11 650,37
Totaux	**100**	**58 729,53**	**6 875,78**	**12 385,83**	**77 991,14**
				Mise à disposition du bureau	2 500,00
				Valorisation du bénévolat	11 858,10
				Total général	**92 349,24**

La comptabilité analytique est le reflet des actions menées en 2022.

La valorisation du bénévolat 2022

Valorisation bénévolat CODEPA 2022	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	total temps passé	coût horaire Smic chargé 30 %	total valorisation
Temps de travail de Yves Le Floch	5	5	5	5	5	5	2	3	5	5	5	5	55	14,1	775,5
Groupe de travail Avis Modification SCOT			30	34									64	14,1	902,4
Groupe de travail Pieds dans l'Eau	22					16			20				58	14,1	817,8
Groupe de travail Economie d'Après	20			8							24		52	14,1	733,2
Groupe de travail Gouverner à l'Ouest	24									16			40	14,1	564
Groupe de travail Jeunesse			24			8				12			44	14,1	620,4
Groupe de travail ODD				12		2							14	14,1	197,4
Membres (réunions référents, réunions jeunes)		4	4	28	19		10	8	22	6	30	6	137	14,1	1931,7
Formations, conférences, voyages			240			15	36						291	14,1	4103,1
Réseau des CD bretons, CNCD		4		8		7							19	14,1	267,9
Autres réunions (leader, gemapi……)	10		4	33	12		8						67	14,1	944,7
Total général	**81**	**13**	**307**	**128**	**36**	**53**	**56**	**11**	**47**	**39**	**59**	**11**	**841**		**11858,1**

Orientations 2023

Les axes de travail 2023

Afin d'organiser au mieux ses travaux et l'affectation de ses dépenses, le Codepa a mis en place 4 axes de travail qui se déclinent de la façon suivante pour l'année 2023 :

1. Organiser et animer la vie du Codepa
    1. Animation, gestion administrative et comptable
    2. Suivi de la participation au Comité de Programmation Leader
    3. Participation au Réseau des CDs bretons et à la CNCD
    4. Communication générale du Codepa
    5. Coordination CD/Pays/EPCI

1. Répondre aux sollicitations des acteurs institutionnels
    6. Participation à la révision du SCOT
    7. Constitution d'un groupe à Belle-Ile
    8. Etude sur les besoins d'emplois du territoire
    9. Coopération dans le cadre de la labellisation Pays d'Art et d'Histoire

2. Poursuivre les auto-saisines engagées en 2022
    10. Jeunesse : citoyenneté et démocratie participative
    11. Repenser une économie du territoire localisée et créatrice d'emplois
    12. Tendre vers des modes de gouvernance renouvelés

4. Faire évoluer le fonctionnement du Codepa
    13. Mettre en place le collège « Citoyens »

Le budget prévisionnel 2023

BUDGET PREVISIONNEL 2023 DU CODEPA

CHARGES	MONTANT	PRODUITS	MONTANT
60 - Achats	**300,00**	**70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises**	
Achats d'études et de prestations de services		Prestation de services	
Achats non stockés de matières et de fournitures		Vente de marchandises	
Fournitures non stockables (eau, énergie)		Produits des activités annexes	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	300,00		
Autres fournitures		**74 - Subventions d'exploitation**	**85 500,00**
		Etat	
61 - Services extérieurs	**8 200,00**	Région	20 523,00
Sous-traitance générale		Département	
Locations	5 000,00	Pays d'Auray	30 000,00
Entretien et réparation		Communauté(s) de communes : AQTA	20 000,00
Assurance	300,00	Commune(s)	
Documentation		Organismes sociaux	
Divers	2 900,00	Fonds européens	
		Participation emplois aidés	
62 - Autres services extérieurs	**21 000,00**	Autofinancement	14 977,00
Rémunérations intermédiaires et honoraires	12 000,00		
Publicité, publication	1 250,00	**75 - Autres produits de gestion courante**	
Déplacements, missions	6 000,00	Dont cotisations	
Frais postaux et de télécommunications	1 600,00		
Services bancaires, autres	150,00	**76 - Produits financiers**	
63 - Impôts et taxes	**0,00**	**77 - Produits exceptionnels**	
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		**78 - Reprises sur amortissements et provisions**	**1 200,00**
		Provisions pour amortissements	1 200,00
64 - Charges de personnel	**56 000,00**	**79 - Transfert de charges**	
Rémunération des personnels	40 880,00		
Charges sociales	15 120,00		
Autres charges de personnel			
65 - Autres charges de gestion courante			
66 - Charges financières			
67- Charges exceptionnelles			
68 - Dotation aux amortissements	**1 200,00**		
Dotation aux amortissements	1 200,00		
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	**86 700,00**	**TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS**	**86 700,00**
80 - Contributions volontaires en nature	**14 500,00**	**80 - Contributions volontaires en nature**	**14 500,00**
Bénévolat	12 000,00	Bénévolat	12 000,00
Mise à disposition gratuite de locaux	2 500,00	Mise à disposition gratuite de locaux	2 500,00
TOTAL DES CONTRIBUTIONS EN NATURE ET DU BENEVOLAT	**14 500,00**	**TOTAL DES CONTRIBUTIONS EN NATURE ET DU BENEVOLAT**	**14 500,00**
TOTAL DES CHARGES	**101 200,00**	**TOTAL DES PRODUITS**	**101 200,00**

Annexes

Débat sur la participation citoyenne dans le Pays d'Auray jeudi 2 juin

Le Télégramme Publié le 28 mai 2022

Janrené Doulin, Gaëlle Roche et Yves Le Floch participeront à cette conférence-débat sur les nouvelles gouvernances.

Le Conseil de développement du Pays d'Auray (Codepa) organise, le jeudi 2 juin, une conférence-débat sur les formes de participations citoyennes. L'occasion pour tous de venir s'exprimer sur les nouvelles gouvernances.

« Avec la mise en place de la nouvelle mandature du conseil de développement du Pays d'Auray nous avons souhaité mettre en place de nouveaux sujets de réflexion », explique d'emblée Yves Le Floch, le nouveau président du Codépa, instance représentative de la diversité des acteurs locaux qui contribue aux projets de territoire en éclairant les décisions des élus.

Dans cet objectif, plusieurs pistes sont actuellement à l'étude : le chantier de la jeunesse, le réchauffement climatique et ses conséquences sur la montée des eaux et l'évolution du trait de côte, l'économie post-Covid et ses déclinaisons sur le tourisme et l'agriculture et les nouvelles gouvernances. C'est précisément ce thème qui sera au programme de cette soirée conférence-débat à Ti Hanok, le 2 juin prochain.

Restaurer un climat de confiance

« Aujourd'hui, on constate qu'entre le gouvernement et les citoyens un fossé s'est creusé. Alors pourquoi ne pas inverser le système et partir du citoyen et des élus locaux pour remonter vers le pouvoir central ? », propose Janrené Doulin, le président du groupe de réflexion, d'action et innovation (Le Grain) de Locmariaquer.

Nous sommes trop souvent dans des rapports de force. Il faut plus de transversalité. C'est l'intérêt général qui doit primer.

« Nous travaillons à restaurer un climat de confiance entre les élus et les citoyens qui se sont éloignés de la politique parce qu'ils ne croient plus. Nous sommes trop souvent dans des rapports de force. Il faut plus de transversalité. C'est l'intérêt général qui doit primer. On se rend compte que l'on a trois niveaux d'expertises mais que seuls deux sont actifs : le politique, le technique et financier. Le troisième, celui d'usage et de proximité des citoyens,

ne fonctionne pas. C'est là que nous pouvons agir en allant vers d'autres formes de participations citoyennes avec différents niveaux de concertation. L'objectif est de s'enrichir de nos métissages ».
Deux tables rondes
Cette conférence-débat sera l'occasion, pour les habitants du pays d'Auray, de se mettre autour d'une table et d'échanger lors de deux tables rondes orchestrées notamment par Hugues de Varine, historien et consultant en développement communautaire.
Grand témoin de cette soirée, il interviendra en distanciel sur grand écran au fil des débats. Fanny Tartarin, directrice du Conseil économique, social et environnemental régional ; Alain Bastard, directeur des services retraité ; Claire Masson, maire d'Auray ; Hervé Cagnard, maire de Locmariaquer, participeront également aux débats.
Seront abordées : les compétences des collectivités, le périmètre de la démocratie participative et la façon dont elle s'exerce, la place du citoyen au sein des collectivités, la place des structures de concertation, les nouvelles formes de participation citoyenne, se mobiliser pour interagir, la co-construction de projets locaux, etc.
Pratique
Conférence-débat le jeudi 2 juin de 18 h à 21 h à Ti Hanok. Entrée libre et tous publics.
Contact. codepa@pays-auray.fr

Auray. Et si on imaginait d'autres modes de gouvernance ?

OF le 30 mai 2022
Le Codepa, conseil de développement du pays d'Auray, organise une conférence-débat jeudi 2 juin 2022, au cinéma Ti Hanok, à Auray (Morbihan). Au menu, deux tables rondes pour imaginer comment les citoyens peuvent participer autrement à la vie des collectivités.

Janrené Doulin, Gaëlle Roche et Yves Le Floch, du Conseil de développement du pays d'Auray (Codepa) organisent une soirée de débats autour des nouvelles formes de gouvernance, à Auray (Morbihan), au cinéma Ti Hanok, le jeudi 2 juin 2022.
Dans le mode de gouvernance actuel, en théorie, ça doit ruisseler du Président aux citoyens qui sont à la base avec les élus locaux. Mais dans la pratique, il y a beaucoup d'évaporation. Alors, si on imaginait l'inverse ? Un pari fou, une utopie ?

Voici comment Janrené Doulin présente la conférence-débat organisée par le Codepa, conseil de développement du pays d'Auray, jeudi 2 juin 2022, au cinéma Ti Hanok, à Auray (Morbihan). Lui, est membre fondateur du Grain (Groupe de réflexion, d'actions et d'innovation) de Locmariaquer, association créée en 2017. Elle expérimente avec la nouvelle municipalité élue en 2020, des façons de faire participer les citoyens à la vie politique locale. Un exemple qui sera abordé lors de cette soirée de discussions autour de la participation citoyenne.

« Une nouvelle société est en mouvement »

Le Codepa poursuit son travail de réflexion autour de plusieurs chantiers, et notamment celui des nouvelles gouvernances, un sujet d'actualité, insiste Yves Le Floch, président du Codepa. On voit bien qu'une nouvelle société est en mouvement. Un des enjeux est de faire participer les citoyens, inventer un autre système de transversalité, qu'on œuvre dans la confiance plutôt que dans la défiance, pour l'intérêt général. On s'attelle à ce chantier, on le tente, on ne sait pas où ça va mener, mais le moment est opportun.

Chargés de ce chantier justement, Janrené Doulin et Jean-Michel Cottin, représentant le Peps, ont invité Hugues de Varine en tant que grand témoin de cette soirée. Conseiller international en développement communautaire, il a longtemps travaillé au Brésil. Il a une grande expérience sur ce sujet. À Locmariaquer, il nous a incités à aller dans certaines directions, précise Janrené Doulin. En visioconférence, comme deux autres intervenants, il réagira, tout au long des discussions.

Le public invité largement à participer

Une large part sera aussi réservée au public qui pourra intervenir, poser des questions, se positionner en accord ou non lors des interventions, ajoute Gaëlle Roche, animatrice au Codepa. Une première table ronde interrogera la place des citoyens au sein des collectivités. Une seconde se demandera si l'on peut imaginer de nouvelles formes de gouvernance. C'est là qu'on devrait retrouver l'exemple de Locmariaquer et d'Auray. Les maires des deux communes, Hervé Cagnard et Claire Masson devraient être présents.

À la suite de cette conférence, les réflexions se poursuivront au sein du chantier du Codepa. La conférence n'est qu'une étape, indique Janrené Doulin. Une contribution, sous forme d'un document, pourra être remise plus tard aux élus du territoire. Des pistes, des propositions sur les nouvelles formes de gouvernance.

Jeudi 2 juin 2022**,** de 18 h à 21 h, conférence-débat « Gouverner à l'Ouest : quelles formes de participation des citoyens ? », au cinéma Ti Hanok, à Auray. Entrée libre, tous publics. Renseignements : 02 97 56 45 45.

À Auray, un séminaire pour réfléchir au développement durable

Publié le 29 juin 2022 à 10h00

Gaëlle Roche, animatrice au Conseil de développement du Pays d'Auray. (Hélène Musca/Le Télégramme)

Le Conseil de Développement du Pays d'Auray invite citoyens et acteurs locaux à venir discuter du développement durable le mardi 5 juillet à Auray. Le but : trouver des actions concrètes à mettre en place sur le territoire.

Le Conseil de développement du Pays d'Auray (Codepa) organise, le mardi 5 juillet, un séminaire sur les objectifs du Développement Durable. Cette réunion, qui se déroulera au cinéma Ti Hanok d'Auray, est gratuite et ouverte à tous. Elle a pour objectif de rassembler citoyens et acteurs locaux, afin qu'ils puissent déterminer ensemble les actions à mettre en place en priorité pour préserver le territoire.

Des pistes de réflexion pour les élus locaux

Pendant le séminaire, les participants débattront autour de trois grandes problématiques particulièrement sensibles dans le Pays d'Auray : le foncier (comment faire face à la rareté et cherté du foncier), l'économie (notamment l'économie liée au tourisme) et les activités primaires (l'accès à une alimentation saine et suffisante).

« Pendant ces débats, on va vraiment essayer de réfléchir à des actions concrètes qu'on peut mettre en place à l'échelle locale », souligne Gaëlle Roche, animatrice du Codepa. « Les conclusions de ces échanges seront envoyées aux élus locaux, pour les inciter à se mobiliser ».

Le Codepa compte sur une belle participation : « On a un territoire extraordinaire, et on sent bien qu'il y a une véritable envie collective de le préserver », poursuit-elle. « Il faut maintenant réussir à passer à l'action de manière plus ciblée ! »

Pratique

Séminaire de 9 h 30 à 16 h 30. Gratuit, ouvert à tous. Déjeuner gratuit sur inscription par mail : codepa@pays-auray.fr/06 70 33 14 89.

Ouest-France le 2 juillet 2022

Comment participer à la transition écologique ?

Pays d'Auray. Logement, alimentation, économie… Le Conseil de développement du pays d'Auray, organise, mardi, un séminaire pour y réfléchir et tenter d'y répondre.

Environnement

Avec un séminaire autour des Objectifs de développement durable (ODD), le Conseil de développement du pays d'Auray veut motiver la société civile à prendre part à la transition écologique et de développement durable.

Pour rappel, les ODD sont des objectifs que se sont fixés **« des chefs d'État et de gouvernement, des hauts responsables des Nations unies et des représentants de la société civile, en 2015 lors de la 70e session de l'Assemblée générale des Nations unies »**, indique le Codepa (organe consultatif qui porte le point de vue et les idées de la société civile auprès des élus du pays d'Auray). Le tout forme **« un programme de développement durable universel »**. Pays riches et pays pauvres sont appelés à l'action **« afin de promouvoir la prospérité tout en protégeant la planète »**.

Gaëlle Roche, animatrice au Conseil de développement du pays d'Auray, et Marc Espa, vice-président. Le Codepa organise un séminaire autour des questions des Objectifs de développement durable, mardi 5 juillet. PHOTO : OUEST-FRANCE

Des ateliers à l'échelle locale

Et qu'est-ce que cela donne à l'échelle locale ? C'est justement un des buts de ce séminaire : **« Identifier les ODD pertinents et prioritaires pour le territoire »**. Et **« c'est la difficulté aujourd'hui,** souligne Gaëlle Roche, animatrice au Codepa. **Il y a tellement de facteurs extérieurs au territoire qu'on a du mal à voir les priorités. »**

Pour ce faire, les participants aborderont d'abord dans la matinée les enjeux de la région Bretagne sous le prisme des ODD. **« Il s'agit d'un webinaire retransmis en direct depuis Rennes. »** Car plusieurs Conseils de développement participent à ce séminaire en même temps (Codev de Pontivy, Loudéac, Pays Centre Ouest Bretagne, Rennes, Pays d'Auray).

L'après-midi sera consacré d'abord à une présentation des actions en faveur des ODD dans le territoire par la Chambre de commerce et d'industrie et l'Hôtellerie de plein air. Puis, à des ateliers qui ancreront ces interrogations à l'échelle du territoire. **« Activités primaires avec l'accès à une alimentation saine pour tous, foncier, avec la crise du logement et économie, avec les défis actuels des entreprises… On se demandera qui agit, comment la société civile peut agir, quels sont les sujets polémiques et non traités, comment préparer ensemble l'avenir. »**

Marie MERDRIGNAC.

Mardi 5 juillet, dès 9 h 30, au cinéma Ti Hanok, 3, place de l'Europe à Auray. Entrée libre et ouverte à tous. Inscription obligatoire pour le déjeuner (offert). Renseignements : codepa@pays-auray.fr

Le Télégramme du 5/10/22

Le Codepa prend le pouls des îles du pays d'Auray

Gérard Delfosse, Yannick Agron, membres du Codepa, Tibault Grollemund, maire de Le Palais, Yves Le Floch, président du Codepa.

Le Conseil de développement du Pays d'Auray (Codepa) se rend dans les communes des îles du Pays d'Auray afin d'évoquer avec les maires les problématiques du moment : tourisme, foncier, sécheresse, dérèglements climatiques, emploi…
Après avoir rencontré, en février, Annaïck Huchet, présidente de la Communauté de communes de Belle-Ile, les membres du Codepa ont pu également évoquer tous ces sujets avec Jean-Luc Chiffoleau, à Hoëdic, en avril, et avec Tibault Grollemund à Le Palais le 19 septembre dernier.

Évolution du trait de côte et des submersions marines
« C'est notamment la thématique de l'évolution du trait de côte et des submersions marines, qui fait l'objet d'une réflexion actuelle du Codepa, qui nous amène à interroger les maires concernés, avec un dossier qui sortira d'ici la fin de l'année », indique Yves Le Floch, président. D'autres travaux, qui portent sur « les nouvelles formes de gouvernance » et sur « l'économie », feront l'objet de restitution au premier semestre 2023.
Le Codepa poursuivra ses visites dans les semaines à venir à Houat.

Ouest-France 17/11/22

Locoal-Mendon. Favoriser l'implication des jeunes dans la vie locale

Commune pilote, Locoal-Mendon (Morbihan) a, à ce titre, accueilli du vendredi 11 au lundi 14 novembre 2022, une délégation d'Ardéchois âgés de 17 à 22 ans venus partager leur expérience dans le cadre d'une coopération avec le Parc naturel régional des Monts d'Ardèche. Un théâtre-forum illustrant les freins et leviers d'une gouvernance locale partagée a rassemblé une quarantaine de participants de tous âges, habitants, élus, représentants d'Aqta et du Codepa ainsi que le député Jimmy Pahun.

Lucien, Thomas, Ombeline, Caroline… Les jeunes Ardéchois s'investissent dans le théâtre-forum pour susciter le débat.

Favoriser l'implication des jeunes dans la vie locale est une priorité du projet de territoire porté par Auray Quiberon terre atlantique (Aqta) et le conseil de développement du pays d'Auray (Codepa).

Au titre d'un partage d'expériences sur la conduite de projets portés par la jeunesse, de jeunes Ardéchois sont venus à la rencontre de leurs pairs à Locoal-Mendon (Morbihan) et ont animé un théâtre-forum ouvert à tous.

Tester d'autres manières de dire et d'agir

La formule consistait à présenter des situations problématiques scénarisées à partir de témoignages et des expériences vécues. Une fois la scène jouée, il était donné au public de remplacer un personnage pour tester d'autres manières de dire et d'agir, et d'en observer les conséquences.

Une première séquence intitulée « La pêche aux jeunes » donnait à voir une association s'étonnant de la désaffection des jeunes pour son action. Face à une recrue potentielle, la rencontre tournait vite à l'interrogatoire et aux jugements de valeurs rédhibitoires pour la candidate qui, ne se sentant pas à sa place, renonçait à s'engager.

Le public s'improvise acteur pour sauver une situation mal engagée. Ici, Jimmy Pahun valorise l'apport de la jeunesse dans un projet associatif.

Pour changer le cours des choses, des volontaires pris dans le public rejouaient les scènes, des improvisations porteuses de messages : **« Avant d'aller à la pêche aux jeunes, l'association devrait s'interroger sur la raison de l'hémorragie de jeunes dans ses rangs… Si c'est juste une main-d'œuvre pour compléter les effectifs, ça ne marchera pas… Il faut associer les jeunes au projet, échanger plutôt que d'imposer ».** Une formule similaire les conduisait à multiplier les arguments pour défendre un projet de cantine communautaire confié à un jeune élu affublé d'un élu d'expérience certes, mais à l'attitude contre-productive.

Des clefs pour faire fructifier l’atout jeune

L’intelligence collective au service de l’intégration des jeunes aux politiques locales.

À l’issue de cette coproduction, l’édile Karine Bellec a rappelé combien le lien intergénérationnel était important pour conduire des projets qui fédèrent et de citer le succès du projet de skate-park valorisé avec brio par les jeunes de la localité. Doter le jeune porteur de projet d’un parrain rompu aux rouages des instances locales, ne pas réduire la présence de jeunes à de la figuration, tisser un lien de confiance entre jeunes et élus, leur permettre de trouver leur place, déconstruire des clichés, accepter le droit à l’erreur ont été les idées-forces exposées pour ouvrir les espaces de gouvernance aux jeunes.

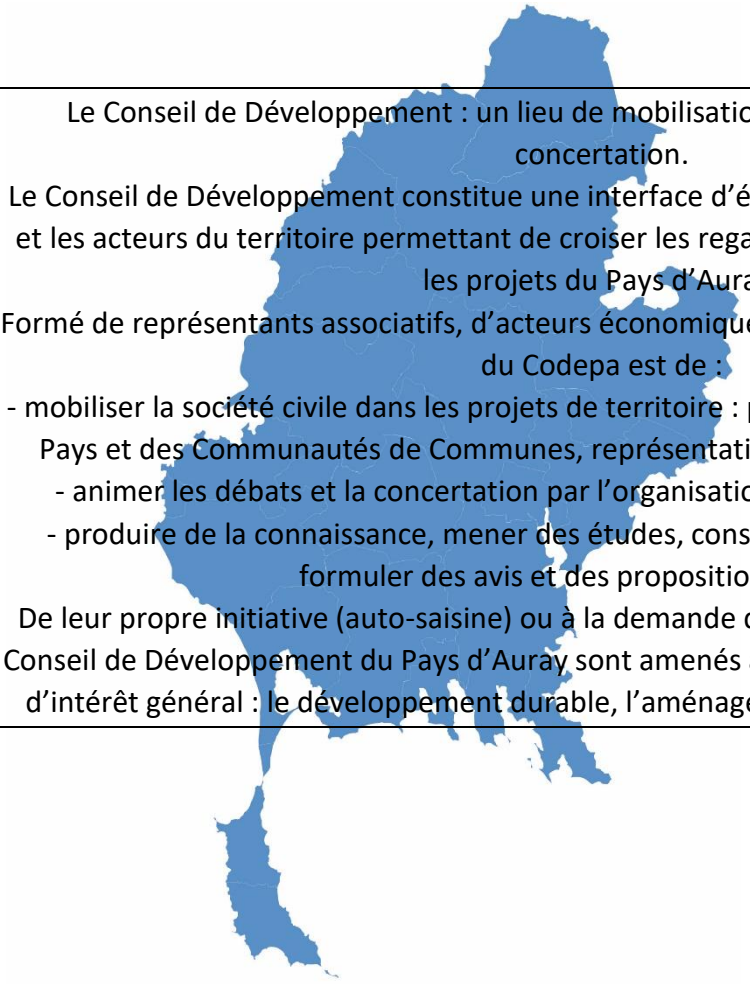

Le Conseil de Développement : un lieu de mobilisation, de débat, d'expertise et de concertation.

Le Conseil de Développement constitue une interface d'échanges et de débat entre les élus et les acteurs du territoire permettant de croiser les regards et d'alimenter la réflexion sur les projets du Pays d'Auray.

Formé de représentants associatifs, d'acteurs économiques et syndicaux, de citoyens, le rôle du Codepa est de :

- mobiliser la société civile dans les projets de territoire : participation active aux travaux du Pays et des Communautés de Communes, représentation dans différentes instances ...
- animer les débats et la concertation par l'organisation de conférences, d'ateliers ...
- produire de la connaissance, mener des études, construire des diagnostics partagés, formuler des avis et des propositions d'actions

De leur propre initiative (auto-saisine) ou à la demande des élus (saisine), les membres du Conseil de Développement du Pays d'Auray sont amenés à travailler sur tous types de sujets d'intérêt général : le développement durable, l'aménagement du territoire, l'économie…

Pays d'Auray Conseil de Développement

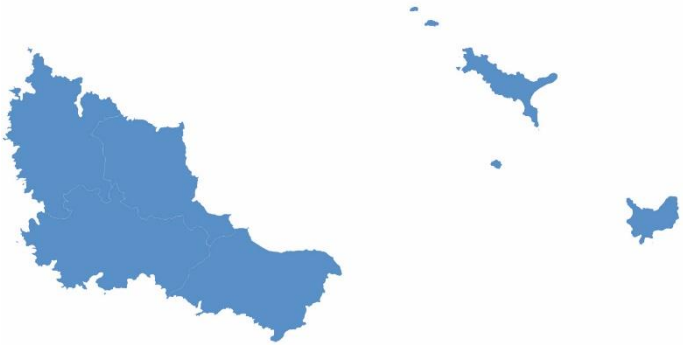

Avec le concours financier de la Région Bretagne, du Pays d'Auray et d'Auray Quiberon Terre Atlantique